

# Quelques remarques sur l'architecture de l'église Saint-Martin à Laon

par Julia FRITSCH

## SOURCES

Il peut paraître surprenant que malgré la place importante occupée par l'abbaye Saint-Martin tant au sein de l'ordre de Prémontré que dans la ville de Laon, elle n'ait — à ma connaissance — pas fait récemment l'objet d'une étude approfondie, historique ou archéologique.

En effet, c'est en 1866 que Charles Gomart publia sa « Notice sur l'abbaye de Saint-Martin de Laon » (1), où l'on trouve surtout une énumération des abbés et des principaux faits qui marquèrent leur abbatial. La thèse soutenue à l'Ecole nationale des Chartes par André Biver, en 1912 (2), se concentre sur l'évolution économique et juridique de l'abbaye jusqu'à sa réunion à l'évêché.

Quant aux sources proprement dites, on peut se rapporter d'une part au cartulaire de l'abbaye conservé à la bibliothèque municipale de Laon (3), et d'autre part aux quelques indications que le moine Hermann, qui vécut à Laon au début du XII<sup>e</sup> siècle, fournit sur l'installation des Prémontrés à Saint-Martin (4).

Or, parmi tous ces documents, on ne relève pas le moindre renseignement ayant trait à la construction de l'abbatiale.

L'aspect archéologique fut très peu abordé, si ce n'est par François de Guilhermy, à l'occasion des séjours qu'il fit à Laon en 1839, 1842 et 1864 (5). Ses remarques sont d'autant plus précieuses qu'elles concernent un état de l'église peu avant que celle-ci ne devienne monument historique, en 1850. Par la suite, Eugène Viollet-le-Duc dans le « Dictionnaire d'architecture » (6) et Edouard Fleury dans les « Antiquités et monuments de l'Aisne » (7) mentionnent aussi occasionnellement Saint-Martin de Laon. En dernier lieu, on dispose de la notice que Lucien Broche rédigea pour le « Congrès archéologique de France » de 1911 (8).

Un rapide aperçu historique sera suivi d'une description succincte de l'ensemble de l'édifice, puis d'un examen plus détaillé de la façade occidentale de l'église.

## HISTORIQUE

Alors que les origines de l'abbaye demeurent assez obscures, on possède quelques indications à partir de 1113, année où Barthélémy de Jur devint évêque de Laon. Car c'est en quelque sorte à l'initiative personnelle de celui-ci que l'on doit l'installation dans le diocèse de Norbert de Xanten, qui allait devenir le fondateur de l'ordre de Prémontré. En 1119, l'évêque place Norbert à la tête de l'abbaye Saint-Martin, afin qu'il ramène ses occupants à une vie plus conforme à la règle canoniale. C'est après l'échec de cette tentative que Norbert se retire à Prémontré avec quelques compagnons, pour y constituer le nouvel ordre en 1121.

En 1124, le collège de chanoines qui occupait Saint-Martin jusqu'alors fut définitivement chassé et remplacé par des Norbertins. Il semble que ce soit la personnalité exceptionnelle du premier abbé, Gautier de Saint-Maurice — qui deviendra évêque de Laon en 1151 —, qui attira très tôt l'attention sur cette nouvelle communauté, puisqu'à côté de nombreuses autres donations, elle reçut dès 1127 une vigne du roi Louis VI.

Le rôle prépondérant de l'abbaye fut confirmé lors de l'élaboration des statuts de l'ordre, où elle est désignée comme la première fille de Prémontré, bien que deux abbayes (9) aient été fondées avant elle. Mais ce serait le fait d'avoir accueilli Norbert avant même qu'il ne songât à former son ordre qui vaudrait cette prééminence à Saint-Martin. Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, elle est considérée comme l'une des abbayes les plus florissantes du nord de la France. Elle jouit de la faveur royale, de la reconnaissance pontificale et de la protection personnelle de l'évêque Barthélémy (10).

C'est dans cette période — et plus précisément sous l'abbatia de Warin (1151-1171) — que l'on place en général la construction de l'église actuelle. Pourtant, il paraît impossible, d'après les textes, de saisir la nature et l'étendue de ces travaux.

Quant à la façade occidentale, on la situe toujours au XIV<sup>e</sup> siècle, mais aucun document ne permet de confirmer cette hypothèse. L'unique point de repère chronologique est constitué par la déposition à Saint-Martin d'une importante relique de saint Laurent, en ou peu avant 1243 (11). Le martyre du diacre romain est en effet représenté sur le tympan du portail nord, et cette scène saurait difficilement se justifier d'une autre manière. Il semble ensuite peu probable que des travaux majeurs aient été poursuivis au-delà de 1340, puisque cette année-là l'abbé Jean de Bruyères reçut l'ordre de fortifier son monastère afin de le protéger contre d'éventuels assaillants (12).

Des siècles suivants, on retiendra uniquement les modifications qu'ils firent subir à l'abbatiale.

## PRESENTATION DE L'EDIFICE

Le plan (fig. 1) adopte la forme d'une croix latine : la longue nef (53 m), bordée de collatéraux, est séparée du chœur par un transept saillant. Cette disposition fut souvent rapprochée de ce que l'on trouve dans les premières grandes églises cisterciennes, et en particulier à Clairvaux II, commencée en 1135. Mais l'adoption presque systématique du chevet plat dans de nombreuses églises prémontrées — c'est le cas notamment de l'abbaye-mère — se rattache avant tout à une tradition régionale (13).

Les six chapelles sur les bras du transept correspondent à autant d'autels, qui doivent tous être orientés. Toutefois, une série de trois chapelles réparties sur seulement deux travées paraît plutôt rare.

L'élévation et le voûtement seront traités en procédant d'est en ouest.

Dans le chœur, une corniche détermine deux zones horizontales. Une fenêtre correspond à chacun de ces niveaux dans la première travée, mais l'organisation initiale pourrait avoir été bouleversée dans la seconde par la construction d'une niche (fig. 2). Car, bien que l'on connaisse autour de Laon tout un groupe d'églises comportant de tels édicules ouverts dans le fond du chevet, les annexes latérales semblent constituer une exception ici (14).

On pourrait peut-être suggérer une adjonction légèrement postérieure à l'édification du chœur, dans la mesure où la niche paraît très à l'étroit entre le contrefort et la fenêtre percée à l'est. De plus le versant de son toit chevauche légèrement l'angle inférieur de la fenêtre haute.

Les voûtes très bombées ont presqu'un aspect de coupole, ce qui les apparaît aux tribunes des travées occidentales de la cathédrale laonnaise (construites entre 1160 et 1174), mais le profil des ogives et la forme des voûtes s'apparente aussi à ce que l'on voit dans la nef de la cathédrale du Mans, consacrée en 1158.

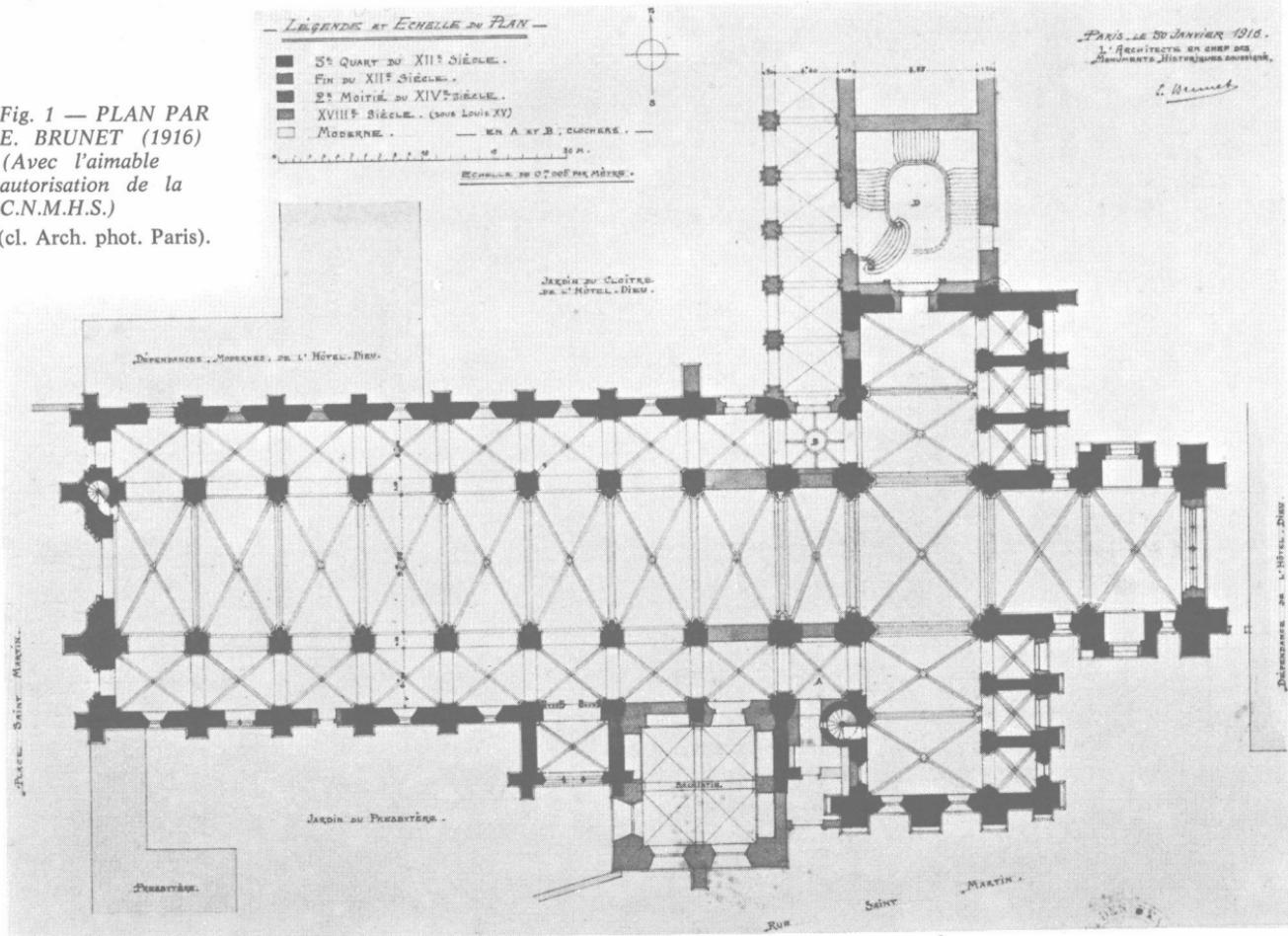
Par ailleurs, les chapiteaux ne présentent aucune amorce de crochet, élément qui apparaît à partir de 1165 environ à Notre-Dame de Paris et aussi à Notre-Dame de Laon.

Ceci permettrait de situer la construction du chœur de Saint-Martin approximativement entre 1150 et 1160.

Dans le transept (fig. 2), l'élévation à trois étages correspond aux chapelles orientales, surmontées d'une rangée de fenêtres en plein cintre. Au-dessus, deux fenêtres hautes, en arc légèrement brisé, sont placées dans l'axe des lunettes des voûtes et en retrait, selon le même principe que dans le chœur.

La solution adoptée pour assurer le contrebutement à la retombée du doubleau, sans condamner l'ouverture de la chapelle médiane, semble

Fig. 1 — PLAN PAR  
E. BRUNET (1916)  
(Avec l'aimable  
autorisation de la  
C.N.M.H.S.)  
(cl. Arch. phot. Paris).



résulter d'un surhaussement du transept lors de son voûtement. Ceci serait confirmé par l'arc brisé des fenêtres hautes, un peu plus évoluées que les autres. La forte corniche à la base du dernier étage fournirait une indication supplémentaire allant dans ce sens, et il faut imaginer que dans un premier temps le départ du toit se situait à ce niveau (15). En effet, une telle forme de transept bas ne surprendrait guère dans cette région, puisqu'elle exista également à Bruyères, Trucy et Urcel, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle (16).

L'appareillage très régulier et l'agencement harmonieux des ouvertures sur la façade du bras sud du transept ne reflète nullement ces modifications, et elle fut vraisemblablement élevée d'un seul jet (17). C'est la rose à huit lobes percée au-dessus du contrefort axial qui peut fournir un élément de datation, puisque le même motif, disposé de manière analogue, existait autrefois au bras nord du transept de Saint-Vincent à Laon, édifiée — d'après Elie Lambert — entre 1174 et 1205 (18). Ce même auteur avait également établi un lien avec la rose à la façade nord du transept de la cathédrale de Laon, datée entre 1180 et 1190.

On proposera par conséquent une date proche de la fin du XII<sup>e</sup> siècle pour la façade du transept de Saint-Martin.

Les tours au-dessus de la dernière travée des bas-côtés relient le transept à la nef. Le décor des fenêtres dans leurs étages successifs permet de distinguer des étapes de construction allant du milieu du XII<sup>e</sup> à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles sont aujourd'hui démunies de leurs flèches qui furent supprimées en 1737 (19).

Dans la nef, l'élévation est à deux étages : grandes arcades et fenêtres hautes. Ainsi que dans un certain nombre d'autres édifices de l'Aisne, il semble que la nef, les collatéraux et le transept aient été, dans un premier temps, couverts en charpente apparente. Les piles rectangulaires, placées avec le grand côté dans le sens longitudinal, conviennent d'ailleurs mieux à une basilique charpentée.

C'est lorsqu'on construisit les voûtes sur croisées d'ogives que l'on ajouta une colonne flanquée de deux colonnettes, destinées à recevoir le doubleau et les ogives dans le vaisseau central, devant ces piliers. Le décor à crochets des chapiteaux sous les voûtes de la nef — comme du transept —, le profil des ogives et des doubleaux, ont été rapprochés des mêmes éléments dans les travées les plus récentes du haut vaisseau de la cathédrale laonnaise, que l'on place, elles, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, pour les voûtes de Saint-Martin et leurs supports, on suggérera une date autour de 1190, 1200.

Cette chronologie se verrait enfin confirmée par la manière dont furent traités les arcs boutants (fig. 3), très lourds et massifs, « d'une courbure légèrement inférieure au quart de cercle, et d'un point de butée très élevé » (20). Toutes ces caractéristiques sont typiques de la fin du



Fig. 2 — Le bras sud du transept et le chœur vus de l'est.  
Cl. J. Fritsch.

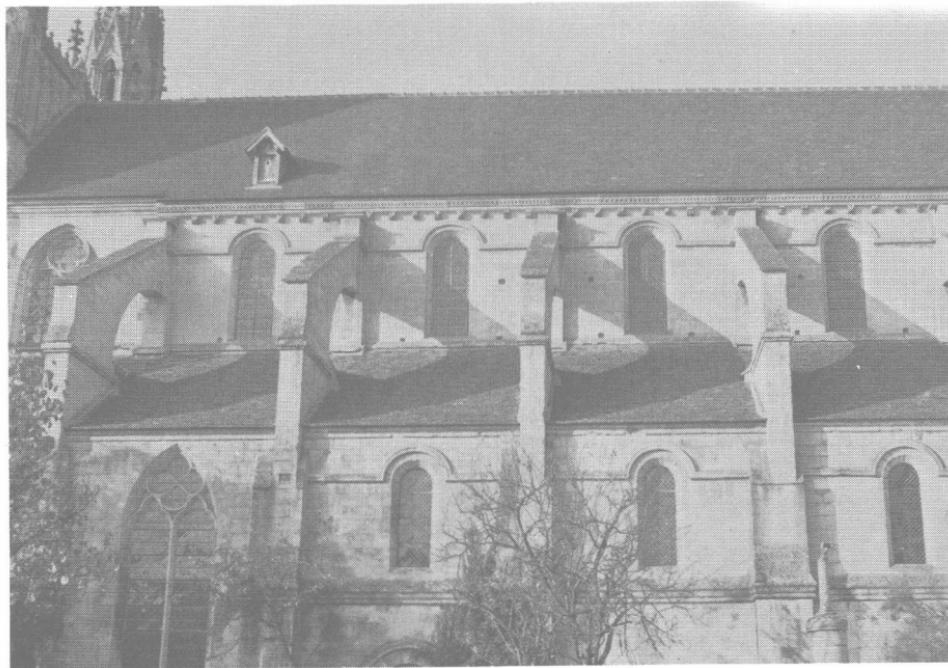


Fig. 3 — Le flanc sud de la nef.

Cl. J. Fritsch.

XII<sup>e</sup> siècle. A Saint-Martin, la nécessité des arcs-boutants s'imposa au moment de la construction des voûtes en pierre, au cours d'une seconde campagne de travaux (21), car il apparaît clairement que leur culée ne se trouve pas dans l'axe du contrefort et que leur tête vient interrompre le cordon horizontal courant entre les fenêtres hautes.

On peut donc résumer ainsi la succession des travaux à Saint-Martin de Laon :

— Entre 1150 et 1160, construction du chœur, à laquelle succède immédiatement l'édification de la nef et du transept (bas), tous deux charpentés. Les chapelles orientales ainsi que la souche des tours devaient également exister dès ce moment.

— A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, vers 1190-1200, voûtement de la nef et des collatéraux, aménagement des arcs-boutants, surhaussement et voûtement du transept, construction de la façade sud du transept, adjonction probable des annexes dans la seconde travée du chœur.

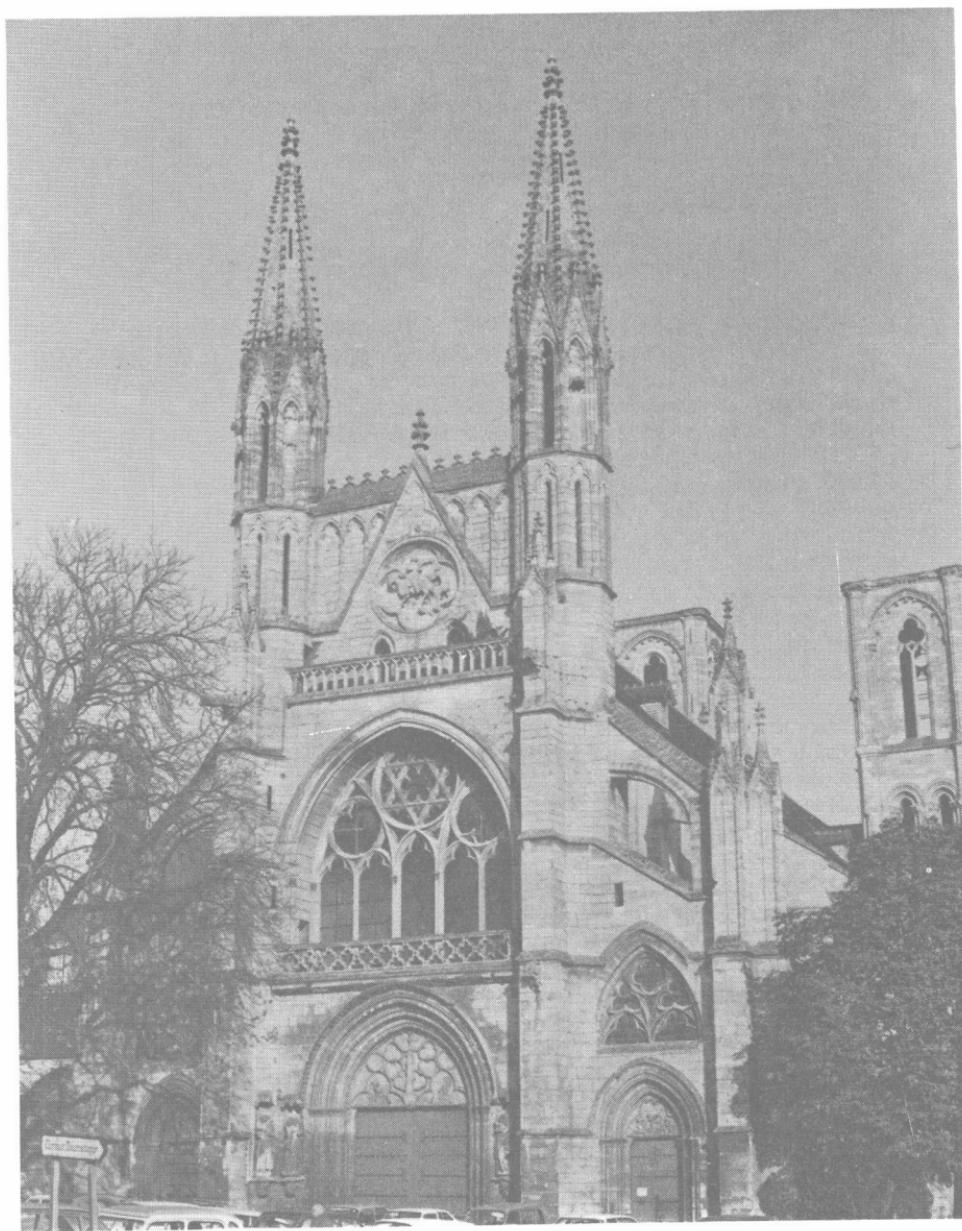
### LA FAÇADE OCCIDENTALE

L'examen de la façade occidentale (fig. 4) fait apparaître d'emblée que celle-ci est considérablement plus tardive que le reste de l'édifice. A défaut de textes anciens ou de fouilles on ne peut d'ailleurs pas affirmer avec certitude qu'une véritable façade ait existé lors de l'achèvement de l'église dans son ensemble (22).

La façade actuelle se caractérise par le fait qu'elle s'applique sur la construction antérieure à la manière d'un écran. Toutefois, la première travée comporte quelques traits propres qui indiquent que certains éléments furent remaniés, sans doute en vue ou au moment de la réalisation de la façade.

A l'extérieur, seul le flanc nord présente encore une discontinuité visible dans les assises de pierres du bas-côté. Au sud, les travaux des Monuments Historiques à la suite des dommages subis par l'église en 1918 ont effacé cette irrégularité, mais on y distingue encore que le cordon encadrant la fenêtre du collatéral et le glacis au-dessous s'interrompent brutalement au milieu de la paroi. La portion de mur supplémentaire correspond à la profondeur nécessaire pour asseoir les tourelles de la façade (fig. 1).

Dans les parties hautes, la couture se déplace vers l'est : le profil de la corniche change sur toute la largeur de la travée, et les modillons sculptés ont disparu. Au sud (fig. 3), cette partie est aujourd'hui entièrement moderne, mais les restaurateurs ont tenu compte de l'état antérieur, encore visible au nord. A ce niveau, on doit donc envisager une reconstruction globale du mur goutterot entre les deux contreforts, probablement liée à l'agrandissement de la fenêtre haute, composée ici d'une baie à deux lancettes.



*Fig. 4 — La façade occidentale.*

Cl. J. Fritsch.

A l'intérieur, on a retaillé les bases et les chapiteaux de la première travée, mais par ailleurs, on a cherché à rompre le moins possible l'homogénéité de la construction.

Quant au frontispice proprement dit (fig. 4), il reflète bien la structure basilicale de l'église. Sa division verticale en trois parties, marquée par quatre contreforts saillants, correspond à la nef et aux bas-côtés. Horizontalement, on distingue trois niveaux dans le corps central : le portail, la grande verrière et le pignon.

L'attention est avant tout retenue par la partie centrale, un rôle un peu secondaire revenant aux deux « ailes » latérales. Cet effet a été en grande partie obtenu par le jeu sur les proportions : la hauteur au centre est deux fois celle des côtés, et il en est de même en largeur.

Alors que l'on a pu lui attribuer une certaine tendance verticale, dans la mesure où les lignes horizontales sont assez faiblement marquées (23), cette façade paraît se caractériser essentiellement par un contraste entre surfaces pleines et surfaces évidées. C'est également pour cette raison que les niveaux se détachent franchement les uns par rapport aux autres.

Les portails sont peu profonds, creusés dans l'épaisseur du mur, mais largement ébrasés. Des faisceaux de trois colonnettes reçoivent une archivolte reproduisant exactement la mouluration des supports. Ce traitement faisant alterner une forme convexe avec une forme concave profondément creusée permet de trancher nettement les ombres et les lumières, en créant un heureux effet graphique. Par le déploiement de leur décor sur toute la largeur de l'ébrasement, les chapiteaux composent une frise végétale ininterrompue à la retombée des voussures, sans toutefois briser la continuité entre l'archivolte et les colonnettes.

On n'observe aucune recherche de verticalisme dans cette zone des portails. La faible brisure de l'arc de la porte centrale semble même écrasée davantage par le cordon feuillagé courant sous la balustrade et qui repose directement sur l'arc. Cette partie de la façade représente donc une sorte de soubassement, dont le caractère plutôt compact devait être encore plus sensible avant la suppression du trumeau, intervenue au cours de travaux effectués entre 1736 et 1779 (24).

La surface occupée par la grande verrière — dont le réseau a été entièrement refait à partir de 1927 — est délimitée par les deux balustrades et les contreforts principaux (25). Ce qui frappe sans doute le plus à la vue de cette baie, c'est sa taille presque démesurée : elle paraît littéralement troubler la façade en son centre. Par l'évidence de la paroi, le second étage s'oppose donc fondamentalement au premier.

Pourtant, et bien que sa hauteur soit légèrement supérieure à sa largeur, ce niveau, pas plus que la zone des portails, n'est empreint d'un authentique élan vertical. L'arc qui entoure la verrière est de nouveau à peine brisé, et les proportions trapues de la fenêtre — dont la partie

inférieure est en outre dissimulée derrière la balustrade — ne contribue pas non plus à produire un mouvement ascendant. Aussi, la grande verrière pourrait-elle constituer le centre de gravité dans la composition d'ensemble.

Le dernier étage se compose d'un pignon se détachant sur un mur tendu entre les deux tourelles, et masque la toiture de la nef. Presque toute sa surface est occupée par un médaillon quadrilobé, sur le fond duquel se détache un haut relief représentant la charité de saint Martin.

C'est seulement à ce niveau que les tourelles, présentes dès le plan au sol (fig. 1) dans les murs biais qui relient les contreforts à la paroi de la façade, se dégagent véritablement de la construction. Leur premier étage fait corps avec le mur qui passe derrière le pignon, et cette liaison est soulignée par l'arcature dessinée sans interruption sur tout le pourtour (fig. 3, en haut à gauche).

Au second étage, les clochetons sont libres sur leurs huit faces.

Grâce aux tourelles, on peut maintenant ressentir la poussée verticale qui faisait défaut dans les niveaux inférieurs, malgré une horizontale très soutenue représentée par le mur qui passe derrière le pignon. Quant aux flèches, qui accentuent le mouvement ascendant, leur restitution par les Monuments Historiques à partir de 1929 ne recueillit pas toujours l'unanimité des architectes et des archéologues (26). Or, aujourd'hui encore, les amores sur huit assises demeurent bien visibles. Par conséquent, même si elles ne furent jamais achevées lors de la construction de la façade, elles avaient été prévues à l'origine. C'est également ainsi que l'avait compris Viollet-le-Duc lorsqu'il reproduisit ce dernier étage dans son « Dictionnaire raisonné de l'architecture » (27).

Si l'on considère enfin la structure de ce frontispice dans sa totalité, on peut observer un certain nombre de correspondances entre les parties qui le composent. Ainsi, par-delà la grande verrière, le pignon est en quelque sorte relié à la zone des portails, puisque sa base est de la même largeur que le portail central. Il existe également une relation entre le pignon et la grande verrière, indiquée par la concordance du diamètre du médaillon sculpté avec celui de l'oculus étoilé. Exactement superposés, les deux motifs se répondent d'un étage à l'autre.

Le pignon réalise donc une sorte de synthèse des deux étages qu'il couronne, et cette observation s'applique aussi au traitement du relief, qui allie la surface pleine du mur au creusement du médaillon historié, cependant que le second étage des ourelles fait alterner une niche aveugle avec une niche ajourée.

Pour en venir finalement à la datation de cette façade, on se rappellera que les deux points d'orientation (1243 et 1340) délimitent une période de près de cent ans. Certaines comparaisons stylistiques permettront peut-être d'apporter quelques précisions.

Un premier parallèle s'impose avec les portails jumelés à la façade méridionale du transept de la cathédrale laonnaise, généralement datés autour de 1300 (28). On y trouve entre autres le même effet ondulant produit par l'alternance des formes convexes et concaves, la même frise de chapiteaux. A côté des bases aux tores très aplatis, ce sont surtout les chapiteaux qui représentent un élément de datation. On sait en effet que dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle les crochets disparaissent pour faire face à des « feuilles groupées par deux ou trois, disposées en deux rangs autour de la corbeille », créant des « taches alternativement claires et obscures » (29). C'est bien ce type que l'on retrouve à tous les niveaux du frontispice de Saint-Martin, tout comme aux portails du bras sud de la cathédrale de Laon.

Le tympan central à réseaux plaques peut à son tour fournir une indication. Cette formule, désignée parfois de champenoise (30), semble connaître un renouveau au cours du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Outre les exemples de Saint-Nicaise de Reims (vers 1256) et du portail central de la cathédrale de Sens (après 1268), on citera aussi le tympan de Saint-Urbain de Troyes, à l'extrême fin du siècle (31). Dans l'Aisne, on retiendra celui de l'église de Chaudardes, aujourd'hui entièrement restauré, et les tympans latéraux de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons. L'adoption de ce parti à Saint-Martin de Laon ne doit donc pas être considérée comme une innovation, si l'on situe la construction de son frontispice peu après cette période.

D'autres détails — tels notamment le filet saillant sur l'intrados des voussures principales — permettent de déduire que cette façade est constituée d'éléments qui apparaissent à partir de 1250 environ et s'épanouissent pleinement autour de 1265-1275.

Par ailleurs, la présence d'une grande verrière au réseau complexe à l'emplacement où l'on voit en général se développer une rose (32) serait une nouvelle preuve en faveur de cette chronologie. Malgré l'emploi assez fréquent de baies comparables dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle en territoire anglo-normand (par exemple aux cathédrales de Lisieux, de Coutances ou de Bayeux) (33), ce n'est que vers le dernier tiers du siècle que cette forme se répand en Ile-de-France. Des rapprochements peuvent ainsi être établis avec Saint-Nicaise de Reims et les cathédrales de Sens et de Soissons, par exemple (34), mais également avec les façades du transept de la cathédrale de Meaux (datés entre 1282 et 1317) (35), et surtout avec la façade méridionale de Notre-Dame de Laon, maintes fois évoquée.

Si l'on tient compte d'une certaine évolution des formes que l'on observe en particulier à Meaux, on peut admettre que la grande verrière de Saint-Martin se situe bien autour de 1270-1280. Seule l'étoile à six branches dans la rosace au sommet de la composition serait encore susceptible de bouleverser une pareille hypothèse, dans la mesure où ce motif se retrouve seulement à l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> dans le bras nord du transept de la cathédrale d'Amiens et dans la rose nord de Saint-Ouen de Rouen (36). Toutefois, la rareté de ce dessin en architecture (37) ne permet guère de conclusions précises.

De même que par sa composition, le dernier étage s'avère aussi fort original par son style. En ce qui concerne d'abord le pignon, seuls deux exemples peuvent réellement lui être comparés (38). Le premier est le grand triangle couronnant la façade de la Sainte-Chapelle à Paris, également resserré à sa base sur la largeur d'une des arcatures reliant de chaque côté le pignon au couronnement des tourelles d'escalier. Le second parallélisme peut être établi avec le pignon de Saint-Nicaise de Reims (39), qui se développe au-devant d'une galerie évidée courant entre les deux tours, mais chacune de ces dispositions possède ses caractères propres, une importante particularité de l'arcature nicaise étant sans doute son dédoublement conjugué à son extraordinaire gracilité.

Les tourelles semblent à première vue échapper à toute comparaison, en particulier à cause de leur hauteur exceptionnelle, mais aussi par leur intégration dans la paroi de la façade, sans qu'elles portent sur la première travée de la nef. Car ce n'est pas pour les grandes façades des cathédrales (Laon, Paris, Reims ou Amiens), où les tours massives occupent un véritable carré à l'ouest, que l'on adopta ce parti.

Par contre, une composition très proche existe aux façades du transept de Saint-Yved de Braine (40), et il est étonnant de voir combien le décor même de l'étage des tourelles s'apparente aux ouvertures longues et étroites ménagées dans les clochetons de Saint-Martin. Sachant que Saint-Yved était l'église d'une importante abbaye prémontrée, il serait séduisant d'imaginer que l'architecte qui dut travailler à Laon pour la première fille de l'ordre s'inspira d'une solution aussi heureuse.

Dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, des tourelles analogues apparaissent sur un certain nombre de façades de transept : à Saint-Denis, aux cathédrales de Chartres et d'Amiens, à Notre-Dame de Paris (41). Ces fins clochetons, envisagés simplement comme une enveloppe maçonnée destinée à recevoir une vis d'escalier, sont indispensables pour accéder aux parties hautes de l'édifice et pour leur entretien.

En conclusion, on retiendra que le frontispice de Saint-Martin se situe dans la succession de constructions réalisées dans les deux premiers tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Seulement, ce ne sont pas — à l'exception de Saint-Nicaise de Reims — les grandes façades occidentales qui ont inspiré l'architecte, mais des clôtures de transept, moins profondes et qu'il était plus aisné d'adapter à un édifice préexistant. Il traita néanmoins les différentes composantes d'une manière très personnelle.

Le répertoire ornemental, d'une grande homogénéité à tous les niveaux, s'apparente plus à ce que l'on connaît du dernier quart du siècle, et c'est bien dans les années 1270-1280 que l'on est enclin à placer l'édification de la façade laonnaise.

En dépit de toutes les influences extérieures, il est pourtant une caractéristique qu'elle possède seule : c'est son extraordinaire plasticité. Il s'agit incontestablement là d'un trait emprunté à la façade occidentale

de Notre-Dame de Laon, et notamment au niveau de la rose, enfoncee tout aussi profondement dans l'épaisseur du mur que la grande verrière de Saint-Martin. Ainsi, l'architecte a su marquer sa construction d'une couleur locale que l'on ne saurait se représenter ailleurs qu'à Laon (42).

Julia Fritsch.

---

## NOTES

(1) C. Gomart, Notice sur l'abbaye de Saint-Martin de Laon, in : *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XVIII, 1866-1868, p. 121-166. Ce même article est reproduit dans : *Etudes Saint-Quentinoises*, t. IV, 1870-73, p. 3-48. L'auteur s'inspira très largement des notes rassemblées au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par dom Bugniatre (Bibl. nat., Collection Picardie, Ms. 268, fol. 145 v<sup>o</sup> à 155 v<sup>o</sup>), qui avait à son tour puisé une partie de ses informations dans J. Lepaige, *Bibliotheca-Praemonstratensis Ordinis*, Paris, 1633 et C.L. Hugo, *Sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis annales*, Nancy, 1734-1736, t. I, col. 57-76.

(2) A. Biver, Essai historique sur l'abbaye royale de Saint-Martin de Laon des origines à l'union à l'évêché, in : *Ecole nationale des Chartes, Positions des thèses*, 1911, p. 15-26 ; A. Biver, l'abbaye royale de Saint-Martin de Laon des origines à l'union à l'évêché (1124-1731), *ibid.*, 1912, p. 9-15.

Un fragment du manuscrit de 1912 se trouve dans la collection Boschmans des archives de l'abbaye prémontrée d'Averbode (Belgique), et je tiens à exprimer ici ma reconnaissance au P.P. J.B. Valvekens qui m'en a facilité la consultation.

(3) Laon, Bibl. mun., Ms. 532. Une copie en a été exécutée en 1777 (Arch. dép. Aisne, H 871-873).

(4) L. d'Achery, *Venerabilis Guiberti abbatis B. Mariae de Novigento opera omnia*, où l'on trouve en appendice : Hermanni monachi De miraculis B. Mariae Laudunensis, de venerabilis Bartholomei Episcopi, et S. Norberti gestis libri tres, Paris, 1651.

(5) F. de Guilhermy, *Description des localités de la France*, t. VIII, Bibl. nat., Nouv. acq. fr., Ms. n° 6101, fol. 311 r<sup>o</sup> à 319 v<sup>o</sup>.

(6) E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1858-1868, t. IV, p. 292 sqq ; t. V, p. 168, note 4 et p. 380 ; t. VII, pp. 145 et 165 sqq.

(7) E. Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, 1877-1882.

(8) L. Broche, L'église Saint-Martin, in : *Congrès archéologique de France*, t. 78, 1911, vol. I, p. 225-239.

(9) Il s'agit de Floreffe (près de Namur), fondée en 1121, et de Cuissy (Aisne), fondée en 1122.

(10) Pour tout ce qui a trait aux origines de l'ordre de Prémontré, on peut se rapporter à l'ouvrage du R.P. F. Petit. *La spiritualité des Prémontrés aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1947.

(11) C.L. Hugo, *Sacr. can. ord. Praem. annales*, t. I, col. 64. Cette date est celle de la charte de confirmation par l'évêque de Laon. Des indulgences pontificales furent accordées en 1244 et 1245 (J. Lepaige, *Bibl. Praem. ord.*, p. 578-579).

(12) Arch. dép. Aisne, H 871, fol. 35 v<sup>o</sup>.

(13) P. Heliot, Le chevet de la cathédrale de Laon, in : *Gazette des Beaux-Arts*, t. 79, 1972, p. 193-214 ; E. Lefèvre-Pontalis, *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1894, t. I, pp. 127 et 143 ; E. Fleury, *Antiquités et monuments...*, t. III, p. 227.

Pour l'ordre de Prémontré en particulier, les exemples d'églises à chevet plat sont énumérés par A.W. Clapham. *The architecture of the Premonstratensians...*, in : *Archaeologia*, vol. 73, 1923, p. 117-146.

(14) A. Michel, *Histoire de l'art*, t. 1/2, Paris, 1905, p. 459 ; E. Lefèvre-Pontalis. Les niches d'autel du XII<sup>e</sup> siècle, in : *Congr. arch.*, t. 78, 1911, vol. II, p. 138-145.

(15) Ces remarques s'appliquent uniquement au bras sud du transept, des adjonctions tardives masquant le contrebutement et une partie des fenêtres sur le mur oriental du bras nord.

(16) Voir *Congr. arch.*, t. 78, 1911, vol. I, p. 371-382 : L'église de Bruyères ; ibid., vol. II, p. 115-125 : Les églises de Chevigny et de Trucy ; ibid., vol. I, p. 399-403 : L'église d'Urcel ; L. Grodecki. *Au seuil de l'art roman — L'architecture ottonienne*, Paris, 1958, p. 59.

(17) Le bras nord du transept se prolonge par les bâtiments conventuels (fig. 1), et il n'y a pas de façade comparable de ce côté.

(18) E. Lambert, l'ancienne abbaye de Saint-Vincent de Laon, in : *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1939, p. 124-138.

(19) Arch. dép. Aisne, B 3663, n° 9 et n° 101. Les nombreuses chutes des flèches dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, de même que celles des tours, sont énumérées et commentées par M. Melleville. *Histoire de la ville de Laon*, t. I, p. 145-146.

(20) A. Prache, à propos des voûtes de la nef de la cathédrale de Noyon, in : *Bulletin monumental*, t. 136, 1978, p. 73-77.

(21) Des murs boutants, dont quatre subsistent dans les combles du bas-côté nord, avaient été suffisants pour épauler la nef charpentée.

(22) A la cathédrale de Meaux, par exemple, les deux dernières travées à l'ouest demeurèrent fermées par une clôture provisoire jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle (P. Kurmann. *La cathédrale Saint-Etienne de Meaux*, Genève/Paris, 1971, pp. 49 et 117).

(23) L. Schuerenberg, *Die kirchliche Baukunst in Frankreich zwischen 1270 und 1380*, Berlin, 1934, pp. 217 et 218.

(24) Arch. dép. Aisne, B 3663.

(25) La balustrade supérieure fut restituée entre 1930 et 1935 « selon le modèle fourni par l'arrachement qui subsistait à l'endroit où elle bute contre la tourelle nord » (E. Brunet, Architecte en Chef des Monuments Historiques, Rapport du 6 juillet 1934).

(26) E. Fleury, *Antiquités et monuments...*, t. IV, p. 175 ; L. Broche, in : *Congr. arch.*, t. 78, 1911, vol., p. 233 : « Les anciennes flèches (...) ont disparu ».

E. Harot considère par contre qu'elles n'existaient jamais (rapport sur l'église abbatiale Saint-Martin de Laon - Concours pour l'emploi d'Architecte en Chef des Monuments Historiques (1925), p. 30).

Peut-être sera-t-il possible de trancher définitivement cette question grâce à une nouvelle interprétation de deux documents du XVII<sup>e</sup> siècle qui seront publiés prochainement.

(27) E. Viollet-le-Duc, *dictionnaire raisonné d'architecture*, t. VII, p. 146, fig. 12.

(28) L. Broche, *la cathédrale de Laon*, Paris, 1926, p. 90 ; H. Adenauer, *Die Kathedrale von Laon*, Düsseldorf, 1934, p. 30.

(29) D. Jalabert, la flore gothique. Ses origines, son évolution du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, in : *Bull. mon.*, t. XCI, 1932, p. 181-246 ; D. Jalabert, *la flore sculptée des monuments du Moyen Age en France*, Paris, 1965.

(30) E. Lefèvre-Pontalis, in : *Congr. arch.*, 1911, vol. II, p. 333, à propos de l'église de Chaudardes.

(31) M. Bideault et C. Lautier, Saint-Nicaise de Reims. Chronologie et nouvelles remarques sur l'architecture, in : *Bull. mon.*, t. 135, 1977, p. 312.

(32) Une des premières roses apparut au bras nord du transept de la cathédrale laonnoise à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et l'on sait l'importance que cet élément prit dans la composition des grandes façades « classiques » de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

(33) R. de Lasteyrie, *l'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, Paris, 1926, t. I, p. 472.

(34) M. Bideault et C. Lautier, loc. cit., p. 315.

(35) P. Kurmann, *la cathédrale Saint-Etienne de Meaux*, p. 92.

(36) L. Schuerenberg, *Die kirchliche Baukunst...*, p. 218 ; A. Masson, *l'église abbatiale Saint-Ouen de Rouen*, Paris, 1927, pp. 35 et 11-12.

(37) En effet, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses figures de l'album de Villard de Honnecourt sont construites à partir d'étoiles.

(38) Sur les principales façades de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le pignon est généralement visible, mais masqué à sa base (comme aux cathédrales de Chartres, de Noyon et de Reims), ou à demi-dévoilé (comme à Notre-Dame de Paris et, en partie, à la cathédrale d'Amiens) par une galerie respectivement aveugle ou ajourée.

(39) Ce rapprochement avait déjà été fait par E. Viollet-le-Duc, *dictionnaire raisonné de l'architecture...*, t. VII, p. 145, et fut ensuite repris par E. Fleury. *Antiquités et monuments...* t. IV, p. 175.

(40) L'église fut consacrée en 1216. *Congr. arch.*, t. 78, 1911, vol. I, p. 428-440.

(41) Saint-Denis : entre 1230 et 1240 (R. Branner, *Saint Louis and the Court Style in Gothic Architecture*, Londres, 1965, p. 47) ; Chartres, au bras sud : vers 1230 (L. Grodecki, *Architektur der Gotik*, Milan/Stuttgart, 1976, p. 108) ; Amiens, au bras sud : peut-être avant 1240 (L. Grodecki, op. cit., p. 124) ; Notre-Dame de Paris, au bras nord : entre 1245 et 1258, au bras sud : entre 1258 et 1267 (D. Kimpel, *Die Querhausarme von Notre-Dame zu Paris und ihre Skulpturen*, Bonn, 1971, p. 203-208 et p. 251, note 711).

(42) Cet article fait suite à un mémoire de maîtrise dirigé par M. L. Grodecki et Mme A. Prache, présenté à l'Université de Paris IV-Sorbonne en juin 1979. Il reproduit le contenu d'un exposé présenté devant la Société historique de Haute-Picardie, au mois d'octobre de la même année.

---